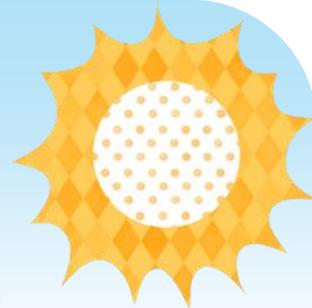


# Troc aux plantes



## Qu'est-ce qu'un troc aux plantes ?

Le principe est simple. Echanger « gratuitement » ses plants, graines, boutures, semences pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux. Vous recherchez un plant particulier pour embellir votre jardin ? Vous croulez sous vos semis d'hiver et ne savez pas quoi en faire ? Le troc aux plantes est la solution. Vous apportez votre petit pot étiqueté sur le stand et repartez avec un nouveau végétal. C'est le principe même du troc aux plantes. Variétés de fleurs, légumes, plantes d'intérieur... ou aromatiques, tout se troque dans une ambiance conviviale, riche en échanges et astuces. Vous pouvez aussi échanger pots, petit outillage de jardin, décorations de jar-



## Une organisation simple !

- Vous déposez à l'accueil du troc ce que vous destinez à l'échange.
- Vous recevez des tickets faisant office de monnaie d'échange.
- Les dépôts sont mis en commun et classés par catégories.
- Vous pouvez choisir ce qui vous intéresse
- Vous échangez expérience, conseils et anecdotes
- Vous profitez des animations.



**Règlement** : Art 1—La participation au troc est entièrement gratuite. Art 2—Le troc aux plantes est ouvert à tous à l'exclusion des professionnels. Art 3—Aucune vente ni achat ne sont autorisés entre les parties. Les échanges se font librement, sans monnayage d'argent et sans considération d'équilibre entre ce que vous apportez et ce que vous emportez. De 14 h à 16 h, l'échange est réservé aux troqueurs, via les tickets distribués à leur arrivée. Au-delà, les plants et objets pourront être cédés aux visiteurs n'ayant rien apporté. Art 4— Le présent règlement est disponible à la Mairie. Art 5—Les plantes dont la multiplication est protégée (certains rosiers par exemple) ne doivent pas faire partie de l'échange).

